



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018**  
**VALANT AVIS D'IMPÔT**  
**IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2017**

IRN1 V10.1 120718.1

Retrouvez ce document  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP NIMES OUEST  
SAID SECTEUR 1  
15 BD ETIENNE SAINTENAC  
30024 NIMES CEDEX 9



MME PRUDHOMME LOUISE  
215 CHE DE CANTE PERDRIX  
30900 NIMES

**Vos références**

Pour accéder à votre espace particulier  
Numéro fiscal (C) : 14 43 829 199 232

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration  
Revenu fiscal de référence : 0

Référence de l'avis : 18 30 A089854 56  
Adresse d'imposition au 01/01/2018 :

215 CHE DE CANTE PERDRIX

30900 NIMES

Numéro FIP : 300 96 15 4078467789 4

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 14/07/2018

30016

**Votre situation**

**MONTANT DE VOTRE IMPÔT**

0 €

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, votre impôt sur le revenu sera prélevé à la source.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.

**Vos démarches**

⇒ Sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

⇒ Par téléphone : - Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368 \*  
DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 19H.

- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») :

SIP NIMES OUEST SAID SECTEUR 1  
30024 NIMES CEDEX 9 30024 NIMES CEDEX 9  
Tél. : 04 66 36 56 32

\* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.